

MAIRIE de MIOS



Tél. 05 56 26 66 21
Fax 05 56 26 41 69

Mios, le 8 avril 2014

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est convoqué à la salle des fêtes de Lacanau de Mios, en session extraordinaire, en séance publique, le :

MARDI 15 AVRIL 2014 à 20 HEURES 30.

Le Maire,
Cédric PAIN.

ORDRE DU JOUR

1. Délégations d'attribution du conseil municipal au Maire pour la durée de son mandat.
2. Vote des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes au Maire délégués, et des Conseillers Municipaux délégués pour la durée du mandat.
3. Constitution des commissions municipales : dénominations et présidences.
4. Désignation par vote à bulletins secrets d'un conseiller municipal en charge des questions de défense.
5. Désignation d'un délégué du conseil municipal au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) pour le personnel des collectivités territoriales.
6. Désignation d'un référent sécurité, incendie et secours.
7. Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne : désignation d'un représentant.
8. Syndicat à Vocation Multiple du Val de l'Eyre (SIVOM du Val de l'Eyre) –
Désignation à bulletins secrets de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants.